



VÉTROZ Spective

Bulletin d'information de
la Municipalité de Vétroz
www.vetroz.ch



EDITORIAL

Après les péripéties de la fin d'année 2011, ce 1^{er} trimestre de l'année 2012 a permis de régler les points de discorde entre l'exécutif et le législatif et le budget amendé a été accepté à la quasi unanimité (1 non) des membres présents du Conseil Général.

Nous avons donc pu mettre en route les diverses tâches prévues pour cette année qui nous l'espérons répondront aux attentes de la population, car ce que nous recherchons avant tout c'est l'amélioration des conditions de vie sur l'ensemble du territoire communal.

Actuellement une commission du législatif planche sur le nouveau projet de construction des structures de la petite enfance au centre du village et j'espère que d'ici juin, le rapport final qui sera élaboré permettra de confirmer les décisions du Conseil Municipal afin que l'on puisse activer le processus de réalisation de ces bâtiments dont la nécessité ne peut plus être mise en doute aujourd'hui.



Les autres gros investissements se préparent normalement et nous espérons que les délais que nous nous sommes fixés pour leur mise en œuvre seront respectés.

Les comptes de l'année 2011 ont été bouclés et approuvés par l'exécutif après la vérification effectuée par la fiduciaire. Prochainement ce sera au tour de la commission de gestion d'analyser ces comptes dont nous vous donnerons un aperçu lors de l'édition du 2^{ème} trimestre.

Je vous invite à participer aux diverses manifestations qui auront lieu durant le printemps, soit le championnat valaisan de gymnastique le 26 mai, la fête de la Fleur d'Amigne les 1^{er} et 2 juin, le festival des fifres et tambours du Valais romand du 8 au 10 juin, le concert de la Fanfare Concordia sur la place du Four le 15 juin ainsi que la venue d'une délégation de Beaumont-les-Valence le week-end du 22 au 23 juin.

Bon printemps à tous et au plaisir de vous rencontrer lors d'une ou plusieurs de ces manifestations et amicales salutations à toutes et à tous.

Stéphane Germanier
Président



PREMIER TRIMESTRE 2012

Travaux

- Décide de transformer les WC dames de la salle paroissiale afin de créer un WC handicapés et adjuge les travaux de sanitaire à Millius & Fils
- Adjuge les travaux pour le réaménagement du Canal Sion-Riddes au sud du bois du Botza à Dénériaz SA pour le terrassement et au Triage forestier Conthey-Vétroz pour les plantations et ensemencements
- Prend connaissance du planning des travaux 2012 établi par le service technique
- Adjuge à l'entreprise Boillat les travaux concernant la vanne de prise d'eau de la Morge
- Adjuge au bureau BEG SA l'étude géologique pour le réservoir de Péteille
- Prend acte que les travaux de réfection de la route Cantonale se dérouleront en 3 étapes sur les années 2013 à 2015
- Adjuge la réfection du deck du centre de Bresse à l'entreprise Carron SA

Circulation

- Prend acte du planning établi par l'agent de police pour la pose du radar préventif durant le premier semestre
- Demande à l'agent de police d'appliquer l'interdiction de circuler dans la zone agricole pour tous les véhicules non concernés par les travaux
- Autorise le dépassement de tonnage pour les véhicules du chantier du réservoir de Péteille jusqu'à la fin de l'année 2012

Construction

- Adjuge les travaux concernant les transformations à l'ancien stand de tir aux entreprises suivantes:
 - Fenêtres:** Poly fenêtres
 - Ferblanterie-couverture et sanitaire:** Charly Gaillard & Fils SA
 - Stores:** Michel Stores
 - Installations électriques:** Christian Reduce
 - Chauffage:** Valcalorie
 - Cuisine:** Zermatten Sàrl
 - Plâtrerie-peinture:** Albagypse
 - Menuiserie:** Pierre-Yves Broccard
 - Chapes:** Léonard Carron
 - Carrelage:** Dominique Papilloud
 - Augmentation de la puissance électrique:** ESR SA

Ecoles et structures de la petite enfance

- Prend acte que Françoise Barrière et Micheline Fontannaz cesseront leur activité à la fin de l'année scolaire 2011/2012
- Est informé que les examens cantonaux auront lieu les 12, 21 et 22 juin
- Engage Joëlle Berthouzoz comme éducatrice auprès de l'Escale à 60 %
- Prend acte de l'entrée en fonction de Sandra Schenkel en tant que coordinatrice des parents d'accueil pour les communes d'Ardon, Chamoson et Vétroz

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



- Reçoit la décision cantonale concernant l'attribution des mandats d'ingénieurs pour l'agrandissement des Plantys aux bureaux Pellisier & De Torrenté pour le génie civil, Pierre-Etienne Roux pour l'électricité et GD Climat SA pour le chauffage-ventilation-sanitaire
- Approuve les directives 2012-2013 pour les 2 structures d'accueil
- Nomme Olivia Marguet en tant qu'adjointe à la responsable des structures d'accueil
- Prend connaissance du rapport intermédiaire de la commission du Conseil général au sujet du projet de construction des structures de la petite enfance au centre du village

Environnement

- Prend connaissance des statistiques 2011 concernant l'élimination des déchets et décide de donner une information détaillée à la population sur l'évolution constatée depuis une dizaine d'années
- Reçoit l'accord du Canton du Valais pour l'adjudication du mandat d'ingénieur pour le maintien du vignoble en terrasses au groupement G.I. Vignoble Terrasses Vétroz
- Approuve la version corrigée du règlement concernant les énergies renouvelables et le transmet à la commission du Conseil Général afin qu'elle puisse terminer son rapport en vue d'une approbation en juin par le plénum

Demandes et divers

- Met à disposition la salle paroissiale pour l'organisation des ventes échanges 2012, les 30 et 31 mars et 6 et 7 octobre
- Entérine la nomination de Pierre Mange comme conseiller général PLR en remplacement de Linda de Torrenté
- Entérine la nouvelle pratique en ce qui concerne les médailles des chiens
- Prend acte des nominations pour la curatelle intercommunale, à savoir Patricia Imhof comme présidente, Noëlie Venetz comme juriste et Véronique Erné, Grégoire Mouthon, Stéphane Papilloud et Jean-Pierre Bourqui comme curateurs
- Prend acte de la démission du comité de l'Amicale Vétroz – Beaumont-lès-Valence, de Nathalie Revaz et Philippe Sauthier et de leur remplacement par Odette Sarrasin et Erwin Millius
- Prend acte des dates prévues pour la Coupe Credit Suisse qui ne concernera cette année que les élèves du CO aux Plantys, soit le 18 avril 2012 (réserve 25 avril 2012) et 2 mai 2012
- Signe la convention de fusion des services du feu Vétroz – Ardon
- Prend acte du projet de fusion de l'office du tourisme Conthey-Vétroz-Ardon avec l'entité des Coteaux du Soleil
- Prend connaissance des comptes 2011 de la STEP Vétroz-Conthey
- Prend connaissance des comptes 2011 de la paroisse
- Reçoit une copie du rapport des experts dans le projet de correction du Rhône et exprime son mécontentement tant sur le fond que sur la forme, à l'instar des autres communes de plaine concernées
- Prend connaissance du rapport de la commission sociale sur le foyer de jour et décide d'en transmettre une copie au Conseil de Fondation afin qu'il l'intègre à leurs réflexions sur le projet global d'agrandissement du home.



BUDGET 2012

La Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-dessous le budget 2012, tel qu'entériné par le Conseil général en séance plénière le 13 février dernier.

Il est nécessaire de rappeler que le budget 2012 est la première prévision établie sous le régime de la nouvelle péréquation et répartition des tâches entre le canton et les communes (RPT II – VS). Ceci a notamment pour corollaire une refonte partielle du plan comptable.

Ainsi, le budget 2012, comparé au budget 2011, met en évidence une diminution des charges (y compris amortissements comptables) de Fr. 1'410'725.– et des revenus de Fr. 2'309'500.–, soit une réduction globale du résultat net prévisionnel de Fr. 898'775.–.

Le compte de fonctionnement, présentant un total de revenus de Fr. 16'206'000.– et un total de charges (hors amortissements comptables) de Fr. 13'794'600.–, dégage une marge d'autofinancement (cash flow) prévisionnelle de Fr. 2'411'400.–, soit une diminution de 19.82 % par rapport au budget 2011.

Après enregistrement des amortissements ordinaires du patrimoine administratif (nature 331), s'élevant à Fr. 3'055'900.–, calculés aux taux habituels et constants pratiqués par la Municipalité, le compte de fonctionnement clôture avec une insuffisance de revenus (soit le résultat net) de Fr. 644'500.–.

Le compte d'investissement présente quant à lui des dépenses brutes de Fr. 9'841'000.– couvertes à hauteur de Fr. 4'281'000.– par des recettes. Les investissements nets se montent ainsi à Fr. 5'560'000.–. En faisant toutefois abstraction d'investissements à caractère extraordinaire, soit l'extension du Centre scolaires des Plantys (Fr. 1'950'000.–) et les travaux liés au réservoir de Péteille (Fr. 1'200'000.–), le montant des investissements nets s'élève à Fr. 2'410'000.–. Cela implique que ces derniers sont intégralement couverts par la marge d'autofinancement prévisionnelle.

Cette version du budget 2012 a été établie en tenant compte des réelles possibilités financières de la Municipalité, tout en favorisant des investissements jugés essentiels à une adéquation des infrastructures à l'extension d'une Commune qui dépassera les 5'000 habitants en 2012.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012

Centre de charges	Soldes
Administration générale	-1'090'300.00
Sécurité publique	-516'600.00
Enseignement et formation	-4'483'500.00
Culture, loisirs et culte	-696'300.00
Santé	-234'000.00
Prévoyance sociale	-1'921'300.00
Trafic	-1'965'300.00
Protection et aménagement de l'environnement	-713'750.00
Economie publique	34'350.00
Finances et impôts	10'942'200.00
Résultat net 2012	-644'500.00
Amortissements	3'055'900.00
Marge d'autofinancement 2012	2'411'400.00

FINANCES COMMUNALES (SUITE)



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012 PAR NATURE

Charges		Produits	
Charges de personnel	3'735'550.00	Impôts	10'877'000.00
Biens et services	2'615'450.00	Patentes et concessions	442'500.00
Intérêts passifs	353'500.00	Revenus de biens	269'400.00
Amortissements financiers	60'000.00	Contributions de tiers	2'548'600.00
Parts et contrib. sans affectation	80'000.00	Parts aux recettes sans affect.	715'500.00
Participation à des collect. publiques	1'736'500.00	Participations de collectivités	273'500.00
Subventions accordées	4'459'700.00	Subventions acquises	363'500.00
Attributions aux financements spéciaux	613'200.00	Prélèvements s/financ. spéc.	575'300.00
Imputations internes	140'700.00	Imputations internes	140'700.00
Total	13'794'600.00	Total	16'206'000.00
Marge d'autofinancement	2'411'400.00		
Amortissements	-3'055'900.00		
Résultat net	-644'500.00		

FLASH

VETROZ AMIS GYMNASTES

La société de gymnastique Vétroz Amis gymnastes (VAG) est fière d'organiser pour la première fois un **championnat valaisan de gymnastique le samedi 26 mai 2012** à la salle de Bresse.

Présents depuis quelques saisons sur les différents podiums de ces championnats valaisans, les gymnastes de la VAG comptent sur votre soutien et votre présence durant cette journée de compétition.

FÊTE DE LA FLEUR D'AMIGNE

Les Encaveurs de Vétroz vous invitent à déguster leurs crus à la Fête de la Fleur d'Amigne qui se déroulera à la place du Four, au Relais du

Valais et au Café des Amignes de Vétroz, **les vendredi et samedi 1^{er} et 2 juin 2012**.

INVESTISSEMENTS 2012

LISTE DES INVESTISSEMENTS	DÉPENSES	RECETTES
Mobilier service du cadastre	2'000.00	0.00
Module facturation taxes annuelles	8'000.00	0.00
Adaptation module contrôle des habitants	2'000.00	0.00
Application suivi des autorisations de construire	18'000.00	0.00
Matériel informatique	2'000.00	0.00
Eclairage étage Bâtiment administratif	20'000.00	0.00
Caméra mobile de surveillance	5'000.00	0.00
Matériel de corps Service du feu	17'000.00	7'000.00
Extension Centre scolaire des Plantys	2'450'000.00	500'000.00
Batterie autolaveuse Centre de Bresse	3'000.00	0.00
Réfection deck Centre de Bresse	23'000.00	0.00
Réfection joints silicone vitrage Centre de Bresse	2'000.00	0.00
Réfection joints silicone boiseries Centre de Bresse	44'000.00	0.00
Rénovation parquets école de Bresse	10'000.00	0.00
Equipement scolaire	81'000.00	0.00
Frais de concours extension CO Derborence	30'000.00	0.00
Matériel bibliothèque municipale	20'000.00	0.00
Ventilation vestiaires des Plantys	5'000.00	0.00
Réfection terrain d'entraînement FC Vétroz	10'000.00	0.00
Mobilier petite enfance	3'000.00	0.00
Participation à la construction des routes cantonales	27'000.00	0.00
Réfection Rue du Pont	15'000.00	0.00
Réfection Avenue des Vergers	40'000.00	0.00
Réfection routes Madeleine - Pré-Fleuri - Derborence	150'000.00	0.00
Réfection Route de l'Industrie	350'000.00	0.00
Rénovation éclairage public	100'000.00	0.00
Equipement éclairage Route des Artisans	30'000.00	0.00
Equipement éclairage Route des Ateliers	40'000.00	0.00
Equipement éclairage Canal du Couchant	30'000.00	0.00
Eclairage de Noël	36'000.00	0.00
Achat saleuse TP	40'000.00	0.00
Liaison eau potable Vétroz - Conthey	400'000.00	0.00
Réservoir de Péteille	1'200'000.00	0.00
Usine de filtration du Petit St-Bernard	22'000.00	0.00
Taxes de raccordement eau potable	0.00	120'000.00
Réhabilitation du réseau d'égouts	80'000.00	0.00
Taxes de raccordement égouts	0.00	230'000.00
Tamiseurs BEP	80'000.00	24'000.00
Ecopoint Place sud du home	78'000.00	0.00
Moloks	13'000.00	0.00
Extension du columbarium	35'000.00	0.00
Correction des torrents	1'350'000.00	1'150'000.00
Correction de la Lizerne	2'450'000.00	2'250'000.00
Réfection murs de vignes / solde de l'avant-projet	145'000.00	0.00
Extension de la cantine de l'ancien stand de tir	330'000.00	0.00
Aménagement du local TGV ancien stand de tir	40'000.00	0.00
Remplacement électroménager ancien stand de tir	5'000.00	0.00
Total général	9'841'000.00	4'281'000.00

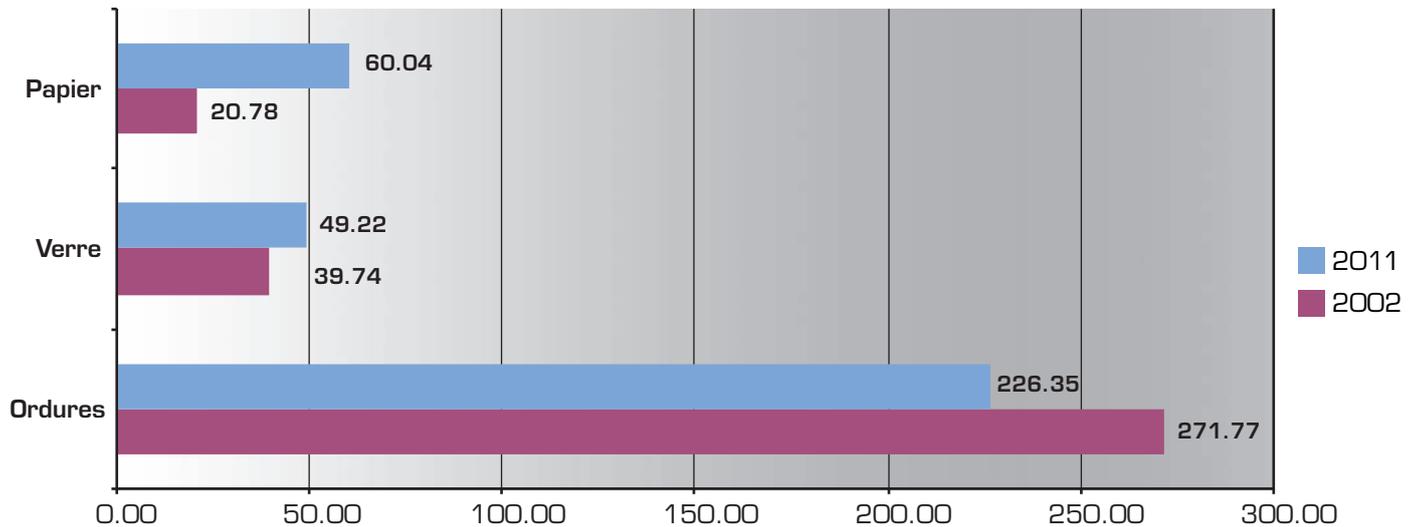


STATISTIQUES DECHETS

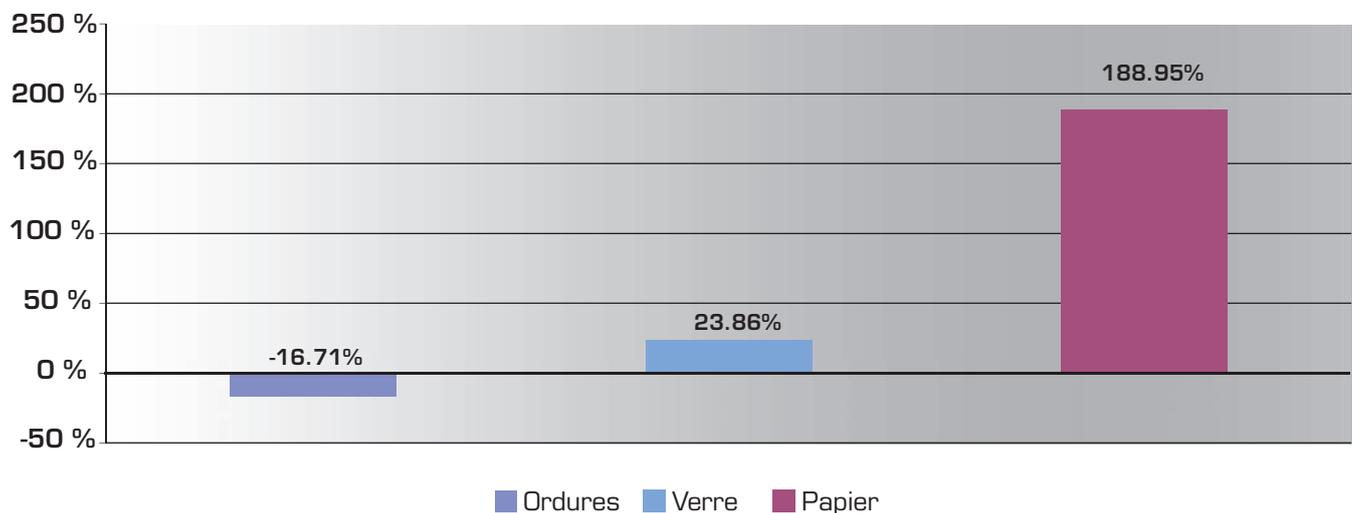
GRAPHIQUE DE CONSOMMATION

	2002	2011	Différence	Augmentation/Diminution
Population	3927	5082		
Ordures	1'067'245.00	1'150'335.00	83'090.00	
Verre	156'040.00	250'115.00	94'075.00	
Papier	81'600.00	305'130.00	223'530.00	
Ordures	271.77	226.35	-45.42	-16.71%
Verre	39.74	49.22	9.48	23.86%
Papier	20.78	60.04	39.26	188.95%

Consommation par habitant



Augmentation / Diminution de la consommation de 2002 et 2011





QUAND BON SENS NE RIME PAS AVEC INTOX OU MAUVAISE FOI!

Dans le courant du mois de mars, l'administration communale de Vétroz adressait un tous ménages rappelant notamment la mise en charge des conduites d'eau d'irrigation et quelques règles concernant les tris des déchets et la propreté dans notre Commune.

J'étais loin d'imaginer que ce petit mémo allait tout simplement mettre le feu à la maison, surtout si l'incendie était allumé par une personne ne résidant pas sur le territoire de la Commune et témoignant d'une arrogance particulièrement inappropriée.

C'est ainsi que la presse et Facebook ont pris le relais pour en faire une tartine... c'est si facile d'en remettre une couche et chacun y va de son couplet!

Je tiens donc à remettre l'église au milieu du village et à situer déjà les emplacements des «robydogs». Il faut savoir que la Commune de Vétroz a placé 37 distributeurs de sachets et des poubelles pour recevoir les sachets utilisés. Un plan sera publié sur le site de la Commune pour mieux situer ces endroits. On les retrouve notamment au départ des routes conduisant dans la campagne vétrozaine.

Les espaces situés dans la zone industrielle ou au départ des zones agricoles dans le fond du village ont été récemment équipés de tels distributeurs situés au départ de ces routes où le trafic est interdit sauf aux exploitants agricoles.

La circulation dans la zone agricole est réglementée par la Loi sur la circulation routière et la signalisation a été homologuée, ce qui implique des contrôles et des dénonciations pour les personnes qui ne s'y conforment pas. Les paysans, les vigneron et les ouvriers se plaignent régulièrement de ces désagréments car effectivement les chiens sont trop souvent lâchés dans les cultures où leurs déjections ne sont pas ramassées.

C'est donc dans ce sens que le rappel a été fait et que soit le garde-champêtre, soit l'agent de police pourront intervenir. Il n'y a jamais eu de contrôles systématiques, nous voulons simplement sensibiliser tout un chacun à ces problèmes et permettre



de trouver un terrain d'entente entre les agriculteurs et les propriétaires de chiens ou les promeneurs. Le modus vivendi est assez simple, il commence par le respect mutuel et par une compréhension réciproque. Ce ne sont pas les insultes ou les insanités publiées sur Facebook qui vont favoriser une cohabitation entre tous!

Le problème récurrent des déchets jetés pêle-mêle dans les vignes ou dans les canaux est également à l'ordre du jour et la commission de salubrité s'active pour trouver des solutions.

Et puis, qu'on se le dise, nous étudions également une solution pour permettre aux propriétaires de chiens de trouver un espace détente mais de grâce laissez-nous un peu de temps et vos suggestions positives seront beaucoup plus constructives que l'intox développée sur Facebook.

Je vous ai promis qu'il continuera à faire bon vivre à Vétroz, même pour les chiens et pour cela, nous devons compter sur un peu d'attention, quelques efforts et de la bonne volonté.

*Michel Huser
Vice-président*

PARENTS D'ACCUEIL



Comme annoncé dans le Vétrozspective du mois de mai 2011, nous revenons sur la structure des parents d'accueil.

Nous tenons à vous informer que dès le 1^{er} janvier 2012, le CMSS interrégional «Les Coteaux du Soleil» a mis en place un service d'accueil familial (mamans de jour) pour les communes de Chamoson, Ardon et Vétroz.

Si vous vous sentez prêts à accueillir des enfants en âge préscolaire ou scolaire ou si vous envisagez cette solution pour la prise en charge de vos enfants, une permanence dans les locaux du CMSS est assurée tous les mardis, jeudis et vendredi de 9h à 11h.

En dehors de ces plages horaires, pour tous renseignements vous pouvez appeler le secrétariat au

027 345 37 00

ou envoyer un mail à l'adresse :
sandra.schenkel@cmsr-shc.ch

Le service d'accueil familial est une solution sûre et reconnue, en complément des structures de la petite enfance que sont la crèche le Nid et l'UAPE l'Escale de Vétroz.

Nous espérons que cette nouvelle solution proposée répondra aux attentes des parents de notre commune.

Véronique Papilloud
Conseillère communale

BIBLIOTHEQUE

LA BIBLIOTHÈQUE, SOURCE DE FORMATION, D'INFORMATION ET DE DÉTENTE!

Grâce à l'engagement de ses collaboratrices et notamment de M^{me} Gisèle Philippoz, responsable, notre bibliothèque communale a reçu le label BiblioValais Excellence et gère désormais ses actions dans le respect des normes ISO 9001 et ISO 14001. Par ce biais, elle s'engage à offrir:

- des prestations de qualité
- un dialogue permanent avec ses clients et partenaires
- un partage de compétences avec les membres du réseau
- une coopération avec les partenaires éducatifs et culturels
- la réduction de ses impacts environnementaux
- la sécurité des clients et des collaborateurs

Autre événement heureux, la bibliothèque de Vétroz-Magnot fête cette année ses **30 ans d'existence**.



Des animations, ateliers et expositions seront proposés aux lecteurs et habitants de Vétroz-Magnot tout au long des mois qui suivront.

Vous trouverez le détail de toutes les activités sous **<http://vetroz.bibliovs.ch>**

Isabelle Papilloud
Conseillère communale

NONAGENAIRES



Durant ce premier trimestre 2012, le conseil municipal a eu le plaisir et l'honneur de féliciter 3 nonagénaires, vifs d'esprit et très en forme, qui ont pu fêter ce symbolique anniversaire entourés de leur famille et de leurs proches.

Germaine Randin, dite «Manou», est née le 31.01.1922 à Lutry. Orpheline, elle a grandi dans une famille d'accueil avant de s'unir en 1943 à John, cadre chez Nestlé, avec qui elle aura 5 enfants: Micheline, Bernard, Georges-André, Marie-Thérèse et Antoinette. «Manou» a eu la douleur de perdre son époux en 1961; elle a ainsi élevé seule ses enfants. Active dans le domaine médical, elle est venue s'établir en Valais à sa retraite, à Vex tout d'abord, puis à Vétroz depuis une quinzaine d'années. Grand-maman et arrière-grand-maman, «Manou» est très entourée et compte de nombreux amis; Alertes et très active, elle apprécie les promenades quotidiennes avec son chien et s'adonne volontiers à la couture et au jardinage.



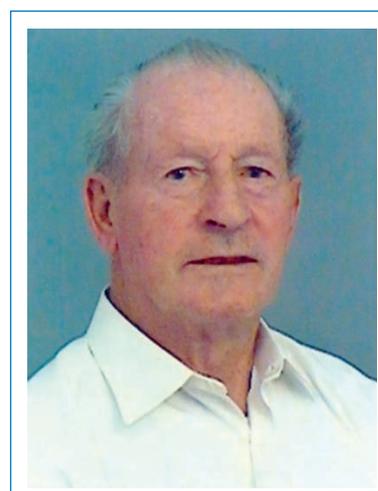
Germaine
Randin
dite «Manou»



Henriette Rard dite «Rirette»

Henriette Rard, plus connue sous le nom de «Rirette» est née Proz le 26.03.1922. Mariée à Paul Rard en 1951, elle a eu 5 enfants: Marie-José, Jeanine, Guy, Danièle et Edith. Travaux des vignes et séjours dans les mayens de Derborence ont longtemps rythmé les saisons. Veuve depuis 1994, Henriette vit toujours dans sa maison familiale à Magnot et profite pleinement de la proximité de ses nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Vive d'esprit, elle profite de lire, regarder les jeux télévisés et suivre les aventures footballistiques du FC Sion.

Hubert Fumeaux, né le 02.03.1922, vit à Magnot aux côtés de son épouse Blanche. Toujours actif et au service des autres, Hubert connaît le vignoble comme sa poche. Avec son tracteur il a arpenté tant de fois le sentier de l'Amigne et le chemin de croix pour protéger les panneaux avant les sulfatages par hélicoptère. Toujours disponible, il aime rendre service et transmettre ses connaissances à son cercle d'amis, jusque dans les chalets de Montbas, lors de la mise en eau de printemps. Entouré de ses enfants Babeth et Daniel et de ses petits-enfants, Hubert aspire encore à de belles journées d'amitié autour d'une bouteille d'Amigne de la vigne du Prieuré.



Hubert
Fumeaux



HELIOS BASKET LNA FEMININE

Victorieuse de la coupe de la ligue en battant le BCF Elfic Fribourg Basket (78-58), l'équipe féminine de LNA Sdent Hélios VS Basket a également remporté la coupe Suisse 2012 face à Riva Basket (64-54).

Qualifiées pour la finale des play-offs de la LNAF, les filles d'Hélios aspirent à ce troisième sacre de la saison. Affaire à suivre...



TAMBOURS UNION

Les tambours Union de Vétroz organisent le 43^{ème} festival de l'Association des Tambours et Fifres du Valais Romand les 8-9-10 juin à Vétroz.

Les temps forts:

vendredi 8 : 20h30, salle de l'Union:
concert du Big Band de l'EJMA

Samedi 9: 20h30, salle de l'Union:
concert des tambours Union

dimanche 10: 11h00
cortège dans les rues du village

Vous trouverez tous les détails de la fête sur
www.tamboursvetroz.ch

**TAMBOURS
UNION VETROZ**

**CENT
DEMI
MESURES**



**43e Festival
de l'ATFVR**

Vétroz, 8-9-10 juin 2012

www.tamboursvetroz.ch



CARNAVAL 2012

Cette année l'Association de Parents d'Elèves de Vétroz a organisé mardi 14 février le cortège de Carnaval des écoles du village. L'idée était de réunir les enfants des différents centres scolaires et de la crèche.

Grâce au soutien des autorités scolaires ainsi qu'avec l'aide de la police municipale, l'APEV a pu offrir un après-midi fort sympathique aux élèves fréquentant les structures communales jusqu'en deuxième primaire.

Quelque 260 enfants ont défilé en musique le long du canal. A l'arrivée du cortège à Bresse, une surprise leur était réservée: Jacky Lagger s'est produit à la salle de gym de Bresse. Après cette partie musicale, le goûter a été offert à tous les enfants.

Merci à toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de cet après-midi, et, rendez-vous pour Carnaval 2013!

Des photos de Carnaval ainsi que différentes informations sont disponibles sur le site www.apev.info



VENTE-ECHANGE

Organisée par l'APEV, la 3^{ème} édition de la vente-échange «kom9» s'est déroulée le samedi 31 mars à la salle paroissiale. Une trentaine de bénévoles ont trié et répertorié les articles provenant de quelque 90 vendeurs.

Durant les 4 heures d'ouverture, 150 acheteurs venus de toute la Romandie ont pu

acquérir 1500 articles de puériculture, vélos, jouets et habits de 0 à 14 ans.

D'entente avec les dépositaires, à l'issue de la vente-échange, l'APEV transmet les invendus à l'association SOS enfants de chez nous.

Cette action sera reconduite en automne, les 6 et 7 octobre 2012.